



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE L'ALBIGEOIS



Carmausin
Ségala



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Jeudi 9 novembre 2023

Communiqué de presse

Le Tarn nord : Territoires d'industrie

Les intercommunalités de l'Albigeois, de Gaillac-Graulhet, du Carmausin-Ségala ont présenté le 22 septembre 2023 un dossier de candidature commun, à l'appel à projets Territoires d'Industrie 2023-2027 porté par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et ouvert aux groupements d'intercommunalités.

Ce jeudi 9 novembre, le Conseil national de l'Industrie, sous la présidence de Christophe Béchu ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et de Roland Lescure ministre délégué chargé de l'industrie, a annoncé que notre dossier « **Tarn Nord** » **était labellisé « Territoires d'Industrie »**.

Lorsque l'État labellise « Territoires d'Industrie » un groupe de collectivités, cela signifie qu'il reconnaît et promeut une zone géographique spécifique, en l'occurrence **les intercommunalités de l'Albigeois, de Gaillac-Graulhet, du Carmausin-Ségala, en tant que centres d'activités industrielles d'importance**.

Cette labellisation concrétise un engagement permanent de nos intercommunalités pour consolider et développer l'économie dans son ensemble, avec **les emplois directs et indirects que cela induit pour toute notre population**.

La labellisation « Territoires d'industrie » apporte la reconnaissance de notre dossier pour conforter ce développement industriel, s'appuyant sur le potentiel local d'enseignement supérieur et recherche, les entreprises existantes, le réseau dense de sous-traitance et l'écosystème de création d'entreprise.

Être « Territoires d'Industrie » va contribuer à stimuler la croissance économique, booster l'innovation et la recherche, améliorer la compétitivité de nos entreprises locales.

Contact presse

Laurent Batigne 0563760615 – 0680575289 – laurent.batigne@grand-albigeois.fr

Les apports de la labellisation sont multiples, le premier étant de fixer un cadre et conférer une légitimité aux acteurs du territoire pour mailler les forces économiques et travailler à un projet de développement industriel.

Pour les territoires et les collectivités qui composent le trio des intercommunalités de l'Albigeois, de Gaillac-Graulhet, du Carmausin-Ségala, le fait d'être lauréat permet :

- de donner un accès privilégié pour les projets industriels et à un fonds spécifique doté à ce jour de **100 millions d'Euros dédié aux « Territoires d'Industrie »** (codécision État et Région),
- de pouvoir mobiliser, sous conditions, des crédits d'État gérés par la Banque des Territoires
- d'accéder à une expertise nationale sur des thématiques industrielles spécifiques.

Les entreprises localisées sur notre territoire bénéficient également de plusieurs avantages par exemple l'accès aux appels à manifestation d'intérêt de France 2030 comme "rebonds industriel" auparavant réservés aux très grands projets industriels. **Les entreprises des Territoires d'industries pourront aussi bénéficier de conseils, d'études stratégiques et à des conditions financières privilégiées de la part de BpiFrance.**

La labellisation « Territoire d'Industries » est enfin une opportunité supplémentaire de coopération entre les trois intercommunalités autour d'une thématique structurante.

Dans les prochaines semaines, un travail de co-construction va être mené avec les chefs d'entreprises du territoire afin de déterminer les actions à mener, dans le cadre du programme proposé dans le dossier de candidature.

Contact presse

Laurent Batigne 0563760615 – 0680575289 – laurent.batigne@grand-albigeois.fr